

PRISE EN CHARGE - SOINS

Le CHU de Rennes devient centre régional de dépistage néonatal

Publié le vendredi 30 mars 2018

Depuis le 1er mars, le CHU de Rennes est responsable de la détection et la prise en charge de 5 pathologies rares et graves de l'enfant



À la suite d'un appel à projet sur la désignation d'établissements de santé pour assurer le dépistage néonatal coordonné depuis 1972 par l'association française pour le dépistage et la prévention des handicaps de l'enfant (AFDPHE), le CHU de Rennes, qui a déposé une candidature coordonnée avec le CHU de Brest, a été désigné le 7 février dernier, centre régional de dépistage néonatal (CRDN) par l'ARS Bretagne.

Avec 35000 naissances par an sur la région, notre établissement est chargé, depuis le 1^{er} mars, de détecter et prendre en charge 5 pathologies rares et graves de l'enfant : la phénylcétonurie, l'hypothyroïdie congénitale, l'hyperplasie congénitale des surrénales, la drépanocytose et la mucoviscidose.

En pratique, ce dépistage consiste à analyser quelques gouttes de sang prélevées sur buvard à partir du talon de l'enfant, dans les 72 heures après la naissance. Les résultats sont ensuite communiqués très rapidement aux maternités de naissance et, en cas d'anomalies, aux pédiatres habilités à prendre en charge ces maladies. Il

assurera également la coordination du dépistage de la surdité.

Une belle reconnaissance des compétences des équipes du CHU qui viennent également de candidater pour devenir centre national de coordination du dépistage néonatal (CNCDN) et coordonner l'ensemble des CRDN !

EN SAVOIR PLUS

- > [Visiter le site de l'ARS Bretagne](#) 
- > [Consulter la page "Pédiatrie"](#)

< PRÉCÉDENTE

TOUTES LES ACTUALITÉS

SUIVANTE >



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE RENNES

This site uses cookies to enhance your navigation and improve the content offered to you. However, you can disable them at any time.

✓ OK, ACCEPT ALL

PERSONALIZE